

**Service instructeur**  
Direction des Opérations  
Foncières et Immobilières

N° Se/82-06

**Service consulté**  
Direction des Infrastructures Routières

REÇU A LA PRÉFECTURE

25 SEP. 2006

### **CREATION DE SERVITUDE A SAINTE-CROIX-AUX-MINES**

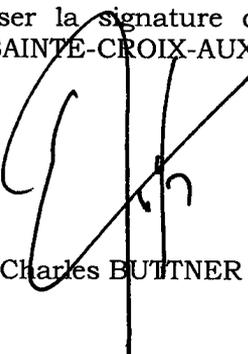
Résumé : *le présent rapport a pour objet de m'autoriser à signer un acte portant constitution de servitude à titre gratuit au profit de la commune de SAINTE-CROIX-AUX-MINES pour lui permettre d'implanter une canalisation d'assainissement sous l'emprise de la piste cyclable de SAINTE-CROIX-AUX-MINES.*

La commune de SAINTE-CROIX-AUX-MINES sollicite l'autorisation d'implanter une canalisation d'assainissement sous l'emprise de la piste cyclable de SAINTE-CROIX-AUX-MINES en section 32 n° 45. Après étude de cette demande en concertation avec les services compétents, il s'avère qu'une suite favorable peut être réservée, aux conditions suivantes :

- L'entreprise qui réalisera les travaux devra veiller à reconstituer la piste à l'identique ainsi que les accotements de part et d'autre de la couche de roulement.
- De plus la tranchée devra être suffisamment large afin d'effectuer un compactage efficace de part et d'autre du collecteur, dans le but d'éviter toute dégradation suite à des tassements différentiels.
- Des joints en émulsion avec sable devront être réalisés au niveau des raccords avec la piste, et avant de quitter les lieux, l'entreprise effectuera un nettoyage des accotements et un balayage de la piste cyclable.
- Par ailleurs, une signalisation temporaire devra avertir les usagers de la présence d'un chantier, et une solution alternative sécurisée devra être mise en place pour permettre le passage des utilisateurs.

S'agissant du domaine privé du Département, un acte portant création de servitude doit entériner cet accord entre nos deux collectivités. L'emprise de la servitude porterait sur une bande de 2 mètres de large selon le plan annexé au rapport, qui sera également joint à l'acte.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et autoriser la signature de l'acte portant constitution de servitude à établir avec la commune de SAINTE-CROIX-AUX-MINES.



Charles BUTTNER

